

SERVICES DE GARDES

KINÉSITHÉRAPIE RESPIRATOIRE

Janvier

13 et 14 : P. Cohen - 06 03 01 86 37

20 et 21 : M. Milella - 01 42 53 51 77

27 et 28 : P. Cohen - 06 03 01 86 37

Février

3 et 4 : E. Martinez - 06 16 91 61 23

10 et 11 : P. Cohen - 06 03 01 86 37

17 et 18 : J. Dujardin - 06 62 33 17 42

24 et 25 : M. Milella - 01 42 53 51 77

Mars

3 et 4 : J. Dujardin - 06 62 33 17 42

10 et 11 : P. Cohen - 06 03 01 86 37

17 et 18 : E. Martinez - 06 16 91 61 23

PHARMACIES

Janvier

14 : Bertault-Lechartier,

47 avenue de la République

21 : Chantry,,

31 rue cavès

28 : Crabosse-Cheradam,

52 avenue henri ginoux

Février

4 : Duong,

117 avenue aristide briand

11 : Nguyen,

131 av. J. Jaurès/12 rue Jules Guesde

18 : Ghellis,

176 avenue marx dormoy

25 : Do,

111 avenue verdier

Mars

4 : Ghellis, 176 av. marx dormoy

11 : Senant, 128 av. de la

République

18 : Vignier, 62 av. de la

République

25 : Dupain, 6 place Jean Jaurès

MÉDECINS, FAITES LE 15

La maison de garde intercommunale reçoit du lundi au samedi de 20h à 24h et le dimanche de 9h à 13h et de 16h à minuit. Située 10 Bd des Frères Vigouroux à Clamart, elle concerne les communes de Montrouge, Châtillon, Clamart, Malakoff et Vanves. Pour y accéder, les patients doivent impérativement appeler le 15 qui assurera la coordination en enregistrant les appels. En cas d'immobilisation, un service d'urgence se déplacera chez vous. ■

► Adresses et numéros utiles

La Mairie à votre service

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45. Hôtel de Ville - 43, avenue de la République - 92121 Montrouge Cedex.

Centre Administratif - 4, rue Edmond Champeaud - 92121 Montrouge Cedex -

Tél. : 01 46 12 76 76. www.ville-montrouge.fr

Numéros d'urgence

- Police Secours : 17.
- Pompiers : 53, rue de la Vanne - Tél. : 01 58 07 05 28.
- Appel secours : 18 ou 01 46 56 18 18.
- SAMU et Médecins de garde : composez le 15.
- Urgences dentaires : 01 47 78 78 34 (dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 17h).
- Secouristes Croix-Rouge : 01 46 57 95 30.
- Secouristes Protection Civile : 06 08 18 06 84
- Commissariat de Police : 32, avenue de la République, tél. : 01 46 56 34 00.
- Gendarmerie : 5, rue Gabriel Péri, 92320 Châtillon, tél. : 01 46 57 22 22.
- Police Municipale : 69, avenue de la République, tél. : 01 46 56 92 92.
- Carte bancaire - Vol/Perte : 0892 705 705.
- Chèques - Vol/Perte : 01 42 41 22 22.
- EDF-GDF : Electricité : 0810 333 292 Gaz : 0810 433 292.

Adresses utiles

- Préfecture : 177, avenue Joliot Curie - 92000 Nanterre, tél. : 0821 80 30 92 (0,12 € TTC/min).
- Sous-Préfecture : 99, avenue du Général de Gaulle - 92160 Antony, tél. : 01 56 45 38 00.
- Impôts : 18, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge, tél. : 01 55 58 24 00.

CONSEIL CONSOMM'ACTION

L'usage de produits chimiques ménagers comporte des risques et doit faire l'objet de précautions particulières :

- ne pas stocker ces produits à l'avance, acheter seulement ce dont on a besoin
- respecter les doses indiquées, le surdosage n'augmentant pas l'efficacité
- ne pas mélanger les produits lors de leur utilisation, le mélange pouvant

- Sécurité Sociale : 16, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge, tél. : 01 55 58 13 60.
- Allocations familiales : 7, rue Auguste Gervais - 92245 Issy-les-Moulineaux, tél. : 01 46 48 54 22.
- OPHLM : 18, av. Emile Boutroux - 92120 Montrouge, tél. : 01 55 58 17 00.
- Accueil du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Centre Médico-Social : 5, rue Amaury Duval - 92120 Montrouge, tél. : 01 46 12 74 09.
- Piscine Municipale : 91, avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge, tél. : 01 46 12 76 89.
- Centre d'Information et d'Orientation : centre administratif (place Emile Cresp), tél. : 01 46 57 24 75.
- ANPE : 5, rue Théophile Gautier - 92120 Montrouge, tél. : 01 46 56 02 02.
- Mission Locale : 131, rue Maurice Arnoux - 92120 Montrouge, tél. : 01 42 53 50 42.
- Accueil des 16/25 ans du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h30.

Aménagement des horaires de La Poste

Afin d'être mieux adapté aux nouvelles habitudes de vie personnelle et professionnelle des Montrougiens, le bureau de poste principal situé avenue Verdier ouvrira de 8h15 jusqu'à 12h30 tous les samedis, à partir du 20 janvier 2007.

être dangereux

- conserver ces produits dans leur emballage d'origine
 - ne pas les transvaser dans un récipient alimentaire
 - les ranger dans un endroit inaccessible aux enfants, voire fermé à clef.
- Cosomm'action : BP 7, 92122 Montrouge cedex ou permanences le 1^{er} mercredi (14h/16h) et le 3^{ème} mardi (15h/17h) du mois au Théâtre de Montrouge.* ■

► Les questions que vous vous posez

Retrouvez régulièrement dans cette rubrique les réponses aux questions que vous vous posez.

► On parle de risque de pandémie de grippe aviaire. Quelles seraient les mesures prises par la municipalité dans pareil cas ?

À la suite d'une directive ministérielle, la Ville de Montrouge prévoit effectivement la mise en place d'un dispositif de sauvegarde contre la grippe aviaire dans le cas où l'alerte devrait être donnée. Le plan communal de sauvegarde est adapté aux moyens dont la commune dispose. Il complète les plans ORSEC de protection générale des

populations. Ce plan définit l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information, et le soutien de la population au regard des risques connus. Il s'agit notamment d'assurer la continuité des services municipaux tout en protégeant ses agents. Un organigramme de crise, préalablement établi, rentre alors en vigueur. Une journée de simulation est prévue le mercredi 28 février et permettra d'activer le plan de continuité des services en phase pandémique de la grippe aviaire. Un certain nombre d'établissements publics pourraient être exceptionnellement fermés ce jour-là. Ainsi l'efficacité de cette procédure

pourra être évaluée. Vous serez bien sûr préalablement informés des conditions exactes de cette simulation.

► Y a-t-il à nouveau des changements pour la délivrance des passeports ?

Oui. Les passeports sont désormais gratuits pour les moins de 15 ans, mais ils restent payants (30 €) pour les mineurs entre 15 et 18 ans. Les deux photos d'identité, identiques et récentes, sont à présent demandées sur fond gris ou bleu clair. ■

Liste des bureaux de vote

Par arrêté préfectoral, la Ville de Montrouge ouvre des bureaux de vote supplémentaires en vue des prochaines élections : un de plus

dans l'école élémentaire Rabelais et dans l'école élémentaire Boileau, la réouverture des quatre bureaux de l'école maternelle du Haut-Mesnil. Les bureaux de vote seront ainsi répartis à compter du 1^{er} mars :

N° DU BUREAU DE VOTE

LIEU

1 et 2	Hôtel de Ville 43, av. de la République
3	Ecole Maternelle M. Berthelot 35, rue Marcelin Berthelot
4,5,6 et 7	Ecole Élémentaire Rabelais 4, passage Draeger
8,9 et 10	Ecole Primaire Raymond Queneau 57, avenue Henri Ginoux
11, 12, 13 et 14	Ecole Maternelle Aristide Briand 87, avenue Aristide Briand
15	Ecole Maternelle Buffalo 41, rue Victor Basch
16, 17, 18, 19 et 20	Ecole Primaire Boileau 7, rue Boileau
21, 22 et 23	Centre de Loisirs 103, rue Maurice Arnoux
24	Gymnase Renaudel 146, rue Arthur Auger
25, 26, 27 et 28	Ecole Maternelle du Haut-Mesnil 22, rue Arthur Auger

PETITES ANNONCES

Ces annonces vous permettent de vous mettre en relation. La Ville ne pourra être tenue pour responsable des différends qui pourraient vous opposer à ces personnes, associations ou entreprises. La Municipalité se réserve le droit d'accepter ou refuser les annonces qu'elle reçoit.

Infirmières à domicile

Aurore Solignac et Gwenaëlle Gaudin, infirmières libérales, vous proposent tous soins à domicile 7 jours sur 7.
Tél : 06 63 58 56 30
06 67 72 55 18.

Decoemotion

Que vous soyez contemporain, design, classique, baroque, rétro, ethnique ou minimaliste, Florence Bontemps vous conseille en décoration d'intérieur.

Pour en savoir plus, visitez son site www.decoemotion.com.
Tél 06 80 08 32 45
et 01 46 38 82 64. ■